

09h30 Accueil café

10h15 Films

10h30 Allocutions

- Mme Fabienne Devillers
Députée de la Province de Hainaut et Présidente de Hainaut Ingénierie Technique
- M. Marc Delecluse
Président du Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations des Vallées de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)
- M. Michel Casterman
Bourgmestre de la commune de Rumes
- M. Jean-Claude Messenger
Maire de Lecelles
- M. Benjamin Lenglez
Directeur de Hainaut Ingénierie Technique

11h15 Bilan du projet

- M. Gilles Duperron
Responsable du projet INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER - SMAPI
- Mme Amandine Gaillet
Responsable technique du projet INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER - HIT

12h00 Visite de la Zone d'Immersion Temporaire à la Glanerie

13h00 Cocktail dinatoire

15h00 Fin de la journée



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling



ELNONTRANSFRONTALIER



Evénement de clôture projet Interreg V

Mercredi 7 décembre 2022 - 10h00 à 15h00



Introduction

Le projet ELNONTRANSFRONTALIER avait pour objectif la mise en œuvre d'un programme d'aménagements hydrauliques, à savoir trois zones d'expansion de crues en France et une zone d'immersion temporaire en Belgique, afin de prévenir les inondations par débordements du cours d'eau transfrontalier ELNON, cours d'eau de 18 kilomètres situé dans le département du Nord et la Wallonie. Il visait également à développer les échanges entre les professionnels, et à engager des actions de communication à destination des habitants.

Les opérateurs de ce projet étaient : le Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI) et la Province de Hainaut.

Le Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut en a été le chef de file et a conduit le projet sur le versant français. La Province de Hainaut a, quant à elle, confié à l'une de ses institutions, Hainaut Ingénierie Technique, la conduite du projet sur le versant belge.

Ont été également impliqués comme opérateurs associés : la Communauté de Communes Pévèle Carembaut, les communes de BACHY, de Mouchin, de Aix-en-Pévèle, de Lecelles, de Rumegies, de Saint-Amand-les-Eaux, de Brunehaut, de Rumes, le Service Public de Wallonie, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Contrat de rivière Escaut-Lys.

Le projet a été lancé le 19 février 2018 à Saint-Amand-Les-Eaux (France) et son démarrage effectif a été programmé au 1^{er} avril 2018.

Une manifestation de lancement a été organisée le 19 juin 2018 à Rumes (Belgique).

La clôture du projet Elnontransfrontalier s'achève en ce mois de décembre 2022.

Qu'est-ce qu'une Z.I.T. ou Z.E.C. ?

Z.I.T. signifie "Zone d'Immersion Temporaire" et Z.E.C., "Zone d'Expansion de Crues".

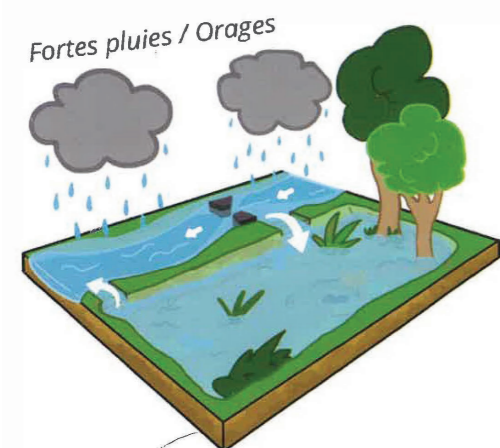
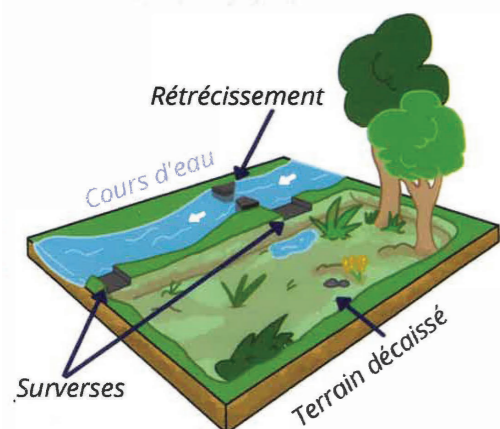
Il s'agit d'un espace naturel creusé permettant de stocker temporairement une partie des eaux lors d'événements pluvieux intenses et de protéger ainsi villes et villages des inondations en aval.

Elle est alimentée par une surverse d'alimentation qui est couplée avec un rétrécissement du lit du cours d'eau afin d'en faciliter le remplissage.

Un déversoir de sécurité permet d'évacuer les eaux si la zone est pleine.

Elle est entretenue régulièrement afin de conserver sa capacité de stockage et d'assurer un fonctionnement durable.

Elle est également aménagée pour accueillir la nature et embellir le paysage.



La Z.E.C permet de stocker temporairement le débordement du cours d'eau

Zone d'Immersion Temporaire à La Glanerie

Ouvrage de sortie (régulation du bassin)



Mare



Ouvrage d'entrée (régulation du bassin)



Mare



Fossé d'alimentation de la mare

Présentation de la Zone d'Immersion Temporaire à La Glanerie

La Z.I.T. est construite sur un terrain de 4 hectares et aura une capacité de 43 500 m³.

En période de grandes crues, le bassin se remplit pour retenir un maximum les eaux évitant ainsi les inondations en aval, notamment à La Glanerie et à Mouchin.

Par un ouvrage de régulation équipé de vannes, l'eau retenue se déverse ensuite, tout en douceur, dans le lit de l'Elnon.

Deux grandes mares ont été également creusées pour favoriser la biodiversité du site.

L'ouvrage sera clôturé et des plantations l'agrémenteront.

Quels sont les résultats du projet ?

Côté belge, la Z.I.T. située à La Glanerie (Rumes) a bel et bien été construite et est à présent opérationnelle.

Côté français, les études permettant la création des trois Z.E.C. ainsi que toute la procédure administrative de demande d'autorisation ont été bien menées dans le cadre du projet.

Ces trois Z.E.C. seront ainsi créées par le SMAPI dans les années à venir, dont les Z.E.C. de Rumegies et de Lecelles, dès 2023-2024.

Un site internet, une page Facebook et plusieurs films ont été réalisés afin d'expliquer le projet ainsi que les enjeux liés au risque d'inondation.

Plusieurs manifestations ont également été organisées afin de sensibiliser les élus et les habitants sur l'aggravation de ce risque d'inondation du fait des aménagements et des constructions implantés dans le lit majeur des cours d'eau et du changement climatique en cours.

Participez 

www.elnontransfrontalier.eu

Transmettez-nous vos photos et vidéos d'inondation.